**L'ADEME, partenaire du ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour la "semaine européenne de la mobilité" et la journée du 22 septembre**

**10/05/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**L'opération « Bougez autrement, la meilleure énergie c'est la vôtre » permet la promotion des bonnes pratiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des Français et à sensibiliser l'opinion aux risques liés au réchauffement climatique. Cette opération s'inscrit dans la campagne de mobilisation "Faisons vite, ça chauffe" sur la maîtrise de l'énergie et le changement climatique lancée par l'ADEME et dédiée notamment au domaine des transports.**

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Une urgence : se mobiliser contre les émissions de gaz à effet de serre !**

Alors que les principaux secteurs d'activité stabilisent ou diminuent fortement leurs rejets en CO2 (dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre) le secteur des transports augmente fortement ses émissions du fait de la croissance continue des trafics routiers de marchandises et de personnes. A ce jour, les transports représentent 35 % des émissions nationales de CO2 et sont responsables globalement de 28% des émissions de gaz à effet de serre (sources Cita / format international). Pour respecter les objectifs du plan national de lutte contre le changement climatique (Plan climat) il faudrait réduire drastiquement ces émissions, d'ici 2050 !

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Un moyen : agir sur les comportements de chacun et de tous ?**

Pour agir en faveur de la maîtrise de l'énergie et limiter nos émissions de gaz à effet de serre, il suffit de privilégier, quand c'est possible, d'autres solutions de transport que la voiture individuelle. L'ADEME, avec ses délégations régionales, mène des actions de sensibilisation du grand public, tout en accompagnant localement les bonnes pratiques des associations, collectivités, autorités organisatrices des transports (AOT), entreprises,?, quand elles favorisent davantage les modes de transports alternatifs :

* les transports en commun : **train, métro, tramway, bus**
* les modes de transports doux : **marche à pied, vélo, roller**? (ils sont en plus bénéfiques pour la santé !
* **L'auto- partage, le covoiturage**, ainsi que, pour les zones rurales, **le transport à la demande**

Au niveau collectif, **les « Plans de déplacements entreprise » PDE** offrent des perspectives intéressantes pour les entreprises et les services des administrations qui souhaitent réorganiser les déplacements de leurs salariés, de leurs visiteurs, fournisseurs ou de leurs clients.

144 PDE ont été réalisés en 2004 avec le soutien de l'ADEME qui finance 50% des études.

L'application de ces plans permet d'augmenter sensiblement le nombre de salariés qui délaissent leur voiture (19% chez ST ?Microélectronics), de limiter le nombre de places de parking (400 places évitées à l'Institut Gustave Roussy), de favoriser l'usage du vélo (900 salariés à Echirolles)

De même, **les Plans de déplacements des établissements scolaires (PDES)** permettent de repenser les trajets domicile-écoles autrement qu'en utilisant les voitures des parents, en privilégiant pour ce faire la marche à pied et le vélo.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Une action : l'ADEME partenaire des entreprises et des collectivités soucieuses d'améliorer leurs déplacements**

L'amélioration des déplacements est une préoccupation de plus en plus prégnante dans le choix des équipements et des modes de transports, qu'il s'agisse du transport de personnes, mais aussi de celui de marchandises.

En favorisant l'alter-mobilité et l'intermodalité de leurs transports, les entreprises, les administrations et les collectivités locales s'engagent dans une démarche d'éco-responsabilité bénéfique pour la planète et pour tous.

L'ADEME et ses délégations régionales apportent un soutien technique et financier aux projets, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la mise en ?uvre des solutions. Elle élabore et propose des outils d'aide à la décision (Bilan carbone de quantification des émissions de gaz à effet de serre, Guide méthodologique de mise en place d'un PDE...).

|  |  |
| --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [[http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189194333.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm)](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

**Contact**

* Relations Presse Campagne "Faisons vite. Ca chauffe"

TBWA/CORPORATE  
[Dominique DANAE](mailto:dominique.danae@tbwa-pr.com)[Sarah PHILIPPE](mailto:sarah.philippe@tbwa-pr.com)   
tél. : 01 49 09 25 81 ou 01 49 09 27 05

* ADEME

[Laurence Dubourg](mailto:laurence.dubourg@ademe.fr)   
Délégations régionales ([adresses](http://kbaseshow/?catid=13185))